

Fiche pratique

Identité Numérique

La fiche pratique pour choisir la solution adaptée à vos besoins

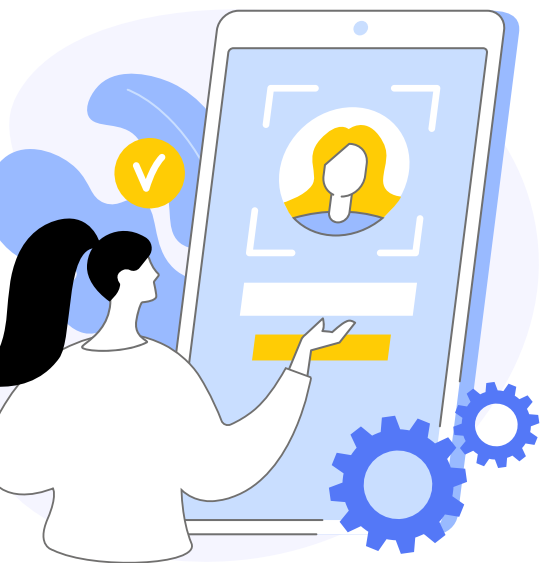
Vous souhaitez vérifier l'identité des internautes qui se connectent à vos services ? Choisir une solution n'est pas chose facile...

Nous avons décrypté le marché pour vous aider à trouver l'outil qui conviendra le mieux, pour vous et vos clients !

Avant de choisir : comprendre et évaluer les besoins

1

Comprendre votre usage, vos besoins et ceux de vos clients



Si vous devez vérifier l'identité d'un internaute une seule fois

→ Si l'internaute ne dispose pas déjà d'une identité numérique, il doit en créer une. Mais pour gagner du temps et améliorer le parcours client, faire appel à un **prestataire spécialisé en identification** peut suffire. Ce dernier identifie les utilisateurs par d'autres moyens et facilite ainsi leurs démarches.

Si vous devez faire la démarche régulièrement

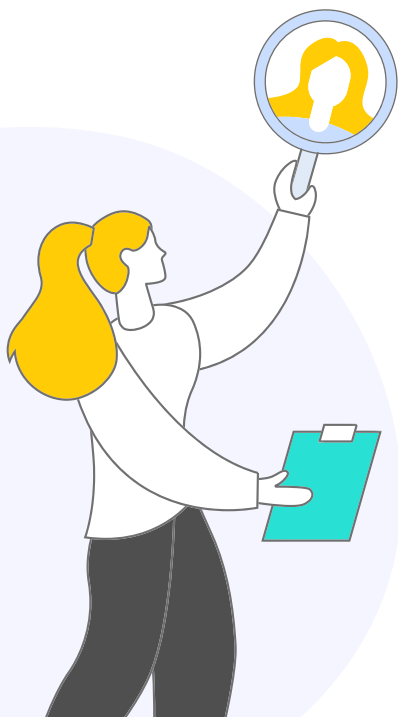
→ Proposer une **identité numérique** sera plus économique pour vous et réduira le temps d'attente pour vos clients !

En bref

Choisissez la solution la plus simple et la plus fluide pour le client final.

2

Évaluer le niveau de sécurité requis



À quel point devez-vous être sûr de l'identité de votre client ?

→ Si l'achat de vos produits ou services sont régulés, ou a *fortiori* si l'identification et l'authentification de vos utilisateurs sont réglementées par des lois spécifiques (ce qui est le cas des services financiers), **le niveau de sécurité offert par la solution d'identité numérique choisie est primordial !**

Les différents acteurs de l'identification en ligne

Différents types de solutions existent sur le marché de l'identification en ligne. Et chacune a ses spécificités. Il y a :

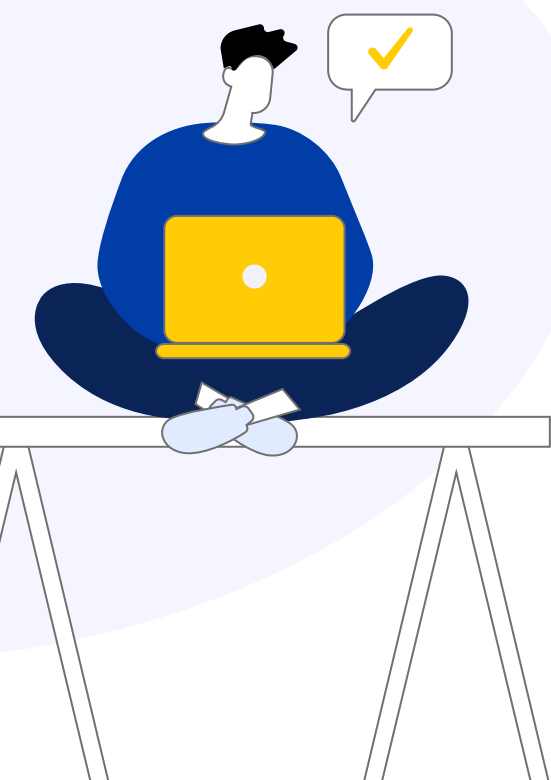
- ➔ les services d'identification non spécialistes (Sign up with Google, Facebook Connect, etc.) ;
- ➔ les acteurs du Know Your Customer (AriadNext, Trulioo, etc.) ;
- ➔ les services de e-signature (DocuSign, QuickSign, etc.) ;
- ➔ les solutions d'authentification (Auth0, PortalGuard, etc.) ;
- ➔ les identités numériques spécialisées (comme L'Identité Numérique La Poste).

Comprendre les réglementations pour faire son choix

Si toutes ces solutions sont conformes au **Règlement général sur la Protection des Données** (RGPD), des différences peuvent exister à des niveaux de réglementations plus spécifiques à certains secteurs (en particulier le secteur bancaire et celui de l'assurance).

Si vous êtes soumis aux **lois anti-blanchiment d'argent**, et notamment à la LCB-FT (Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) ou à la DSP2 (Directive sur les services de paiement), vérifiez donc bien le **fonctionnement des solutions d'identification** qui vous intéressent avant de faire votre choix.

Une chose est sûre : **L'Identité Numérique La Poste** est, à ce jour, la 1ère et unique solution d'identification et d'authentification, en France, attestée conforme au niveau de garantie substantiel du règlement eIDAS par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).



L'Identité Numérique La Poste est la 1^{ère} et unique solution d'identification et d'authentification attestée conforme en France au niveau de garantie substantiel du règlement eIDAS par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) à ce jour.

[En savoir plus](#)

L'Identité Numérique